

Liste des moyens auxiliaires de l'examen professionnel de spécialiste en vente

Version 2.18, établie selon la décision de la commission d'examen du 21 mars 2018 / actualisée le 13.6.2022

Règlement en vigueur :

- Règlement d'examen du 21 novembre 2017
- Directive (état : septembre 2017)

Sont considérés comme moyens auxiliaires autorisés de façon généralisée pour les épreuves d'examen écrites et oraux:

- Plumes, stylos à bille, crayons de couleur et feutres, surligneurs, tipp-ex ou rouleaux de correction
- Règle (graduée), pochoirs comme outils d'aide au dessin pour les tableaux
- Calculatrice de poche sans programmation textuelle (voir ci-dessous)
- L'utilisation des stylos effaçables du type Frixion est laissée à la discrétion du candidat. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait qu'il n'y a pas encore de données empiriques disponibles sur la longévité de l'encre
- Montre silencieuse (chronomètre silencieux)
- Bandes adhésives étroites (par ex. Post it's) pour faciliter le marquage. Aucune remarque ne peut être faite sur les bandes adhésives
- Protection auditive (Pamir) sans aucune fonction supplémentaire

Moyens auxiliaires non autorisés :

- Crayon
- Papier à notes personnel (le papier à notes et le papier d'écriture sont disponibles en suffisance)
- PC, laptop, notebook, palmtop, ordinateur de poche, PDA ou appareils comparables
- Moyens de communication électroniques, tels que téléphone portable, smartphone, smartwatch, pager, radios ou appareils comparables, ainsi que tous les appareils électroniques de divertissement (mini-disque, baladeur, lecteur MP3 ou appareils comparables)

Tous les moyens auxiliaires ne figurant pas dans cette liste entraîneront l'exclusion immédiate de l'examen.

Tous les moyens auxiliaires, le matériel d'écriture et les calculatrices ne peuvent être utilisés que par un seul candidat.

Calculatrices de poche autorisées :

Sont autorisées les calculatrices de poche indépendantes du réseau, à faible niveau sonore, avec clavier numérique. Les calculatrices ne doivent pas contenir de mémoire de texte.

Exemples de calculatrices autorisées :



Conseil pratique : il est recommandé de prendre avec soi une calculatrice de recharge.

Calculatrices de poche non autorisées:

- Avec mémoire de texte
- Basée sur une banque de données
- Programmable

Exemples de calculatrices interdites :



Moyens auxiliaires autorisés par épreuve

Epreuve		Type d'examen	Moyens auxiliaires
1	Connaissances de base	Ecrit	Pas de moyens auxiliaires ¹
2	Etude de cas guidée, marketing et vente	Ecrit	Open Books ²
3	Etude de cas guidée, planification	Ecrit	Open Books ²
4	Etude de cas guidée, mise en oeuvre	Ecrit	Open Books ²
5	Exercice de la boîte aux lettres	Ecrit	Pas de moyens auxiliaires ¹
6	Présentation et entretien professionnel	Oral	Les calculatrices de poche autorisées ainsi que les montres (chronomètres) silencieuses peuvent être apportées. Les moyens auxiliaires autorisés ³ sont mis à disposition sur place.
7	Jeu de rôle	Oral	Pas de moyens auxiliaires ¹

¹Aucun moyen auxiliaire autre que ceux qui sont autorisés de façon généralisée et mentionnés ci-dessus n'est autorisé.

²**Open books :** les candidats ont l'autorisation – à condition que tous les documents puissent être placés sur la table – de prendre avec eux à l'examen tout ce qu'ils jugent utile. Cela comprend les livrets législatifs, les dossiers scolaires, les notes personnelles, etc. Sont exclus les moyens auxiliaires électroniques de toute sorte.

Pendant l'examen écrit, chaque candidat dispose d'un poste de travail d'au moins 1 m² environ. En raison de l'offre de place limitée disponible pendant l'examen écrit, il est recommandé de ne pas prendre avec soi plus (de l'équivalent) d'un classeur fédéral (largeur : 7 cm) pour chaque épreuve d'examen.

³ Dans la salle de préparation, vous trouverez en tant **qu'aide à la présentation** des feuilles pour Flipchart, du papier pour le visualiseur ainsi que divers outils de modération tels que des stylos de couleur, des cartes de modération de couleur et du papier à lettres. Dans la salle d'examen, un Flipchart avec stylos, un visualiseur, un tableau noir/tableau blanc avec craie/stylo et aimants, ainsi que diverses aides à la modération telles que cartes de modération colorées, bloc-notes, bandes adhésives, etc. sont fournis. Les présentations électroniques, p.ex. avec PowerPoint et beamer ne sont pas autorisées.